



Procès-verbal de l'assemblée des membres du conseil d'établissement qui s'est tenue le mardi, 28 mars 2017 à la salle du personnel de l'école.

Présences

Mme Josée Houde (directrice)	Mme Stéphanie Godin (directrice adjointe)
Mme Nathalie Aubut (enseignante)	Mme Hélène Lauzière (enseignante)
Mme Sophie Lafond (parent)	Mme Josée Barrette (parent)
Mme Myriam Solon (parent)	Mme Annie Tardif (parent)
Mme Andrée-Anne Perreault (s.d.g.)	Mme Karine Brosseau (parent)
Mme France Gosselin (soutien)	Mme Claudia Verret (parent)
Mme Marie-Claude Sénéchal (enseignante)	

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Tardif, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. L'assemblée est ouverte à 19h05.

2. Vérification des présences

Est absente :
Mme Guylaine Caron (enseignante)

3. Vérification du quorum

Il y a quorum.

4. Période réservée au public

Il n'y a pas de personne du public.

5. Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres du conseil d'établissement s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

Il est alors proposé par Mme Lafond et appuyé par Mme Lauzière

PV280317-01

Que l'ordre du jour soit adopté

Adopté à l'unanimité

6. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2017.

Quelques petites coquilles sont à corriger.

Il est proposé par Mme Lafond et appuyé par Mme Lauzière

PV280317-02

D'adopter le procès-verbal du 25 janvier 2017

Adopté à l'unanimité

7. Informations et propositions de la direction

7.1 Règles de formation des groupes

Mme Houde présente le document concernant la formation des groupes. Elle explique qu'à l'école, la formation des groupes est une étape qui est très rigoureuse. Par ailleurs, les enseignants accordent beaucoup d'attention à cette étape importante. Elle énonce ensuite les étapes à suivre concernant la formation des groupes. Les recommandations de la direction, celles des spécialistes, du TES et des orthopédagogues sont prises en compte. Bien sûr, la direction considère aussi les demandes des parents qui pourraient avoir un impact sur la réussite de leur enfant, tout comme les intérêts de l'élève pour les projets d'enrichissement en 6^e année. Toute demande concernant un changement de groupe doit se faire par écrit. Par contre, il faut d'abord que les groupes soient équilibrés.

Mme Houde mentionne également que nous essayons, la plupart du temps, de placer les enfants qui ont des difficultés semblables dans le même groupe de besoins afin d'éviter trop de sorties de classe avec les orthopédagogues. Mme Houde ajoute que les critères pour la formation des groupes au préscolaire sont les mêmes.

7.2 Calendrier 2017-18

Mme Houde présente le calendrier.

7.3 Encadrement des coûts relatifs aux effets scolaires et les sorties (art. 77.1)

Mme Houde mentionne que les coûts pour les effets scolaires sont fixés à 70 \$ par élève. Cette année, nous avons excédé le budget de 1,40 \$ par élève, car nous n'avions pas pris en compte l'augmentation du coût des cahiers d'exercices. Pour ce qui est de l'utilisation des tablettes électroniques, nous ne savons pas encore si l'utilisation se fera dans les groupes de PAI l'année prochaine.

Pour les activités éducatives, le coût maximum est reconduit à 55 \$.

7.4 Approbation des grilles-matières 2017-18

Mme Houde présente les grilles-matières. Le temps accordé aux périodes d'éducation physique, d'anglais et de musique reste inchangé. Elle précise aussi que dans les groupes d'anglais intensif le temps accordé au français et aux mathématiques est un peu réduit. De plus, pour ces groupes, la matière d'éthique et culture religieuse ainsi que celle d'univers social seront enseignées encore l'an prochain par une enseignante autre que la titulaire.

Il est proposé par Mme Barrette et appuyé par Mme Gosselin

D'approuver les grilles-matières 2017-18

Approuvées à l'unanimité

7.5 Normes et modalités d'évaluation

Mme Houde fait part aux membres des changements concernant les normes et modalités d'évaluation. Vous trouverez en annexe la synthèse des normes et modalités.

7.6 Projets d'enrichissement 6^e année : résultat du sondage en ligne

Résultat du sondage réalisé par Doodle :

- Anglais intensif : 27
- Robotique : 11
- L'un ou l'autre : 4

Ces résultats nous confirment que le nombre de groupes anticipés pour les projets d'enrichissement correspond aux intérêts des élèves.

7.7 Photographie scolaire 2017-18

Suite à certains commentaires de la part des parents concernant la qualité des photos, Mme Godin fait la présentation de *Boite Blanche*, une compagnie qu'elle souhaite engager pour les photos scolaires 2017-2018. Mme Godin fait l'explication des services offerts par la compagnie et des nombreux avantages que nous obtenons si nous prenons la décision d'utiliser leurs services. Mme Solon se demande s'il est toujours possible de refaire les photos sur place si elles ne sont pas à notre goût. Mme Godin confirme que c'est possible, mais que *Boite Blanche* se situe un peu plus loin. Tous les membres du conseil sont en accord avec cette décision.

8. Sujets d'actualité

8.1 Comité de parents

Pas de correspondance à présenter.

8.2 Service de garde

Mme Perreault nous annonce qu'il y aura un bal fluo cette année dans le cadre de la semaine des services de garde. Elle dit également que lors de la journée pédagogique du 2 juin, il y aura une sortie au Parc Safari. De plus, elle tient à féliciter l'ensemble de l'équipe du service de garde de cette année pour l'ambiance agréable et le bon travail d'équipe.

8.3 Correspondance

Il n'y a rien à ajouter.

9. Varia

9.1 Bulletin

Mme Brosseau se dit contente d'avoir reçu le bulletin avant la rencontre de parents. Selon elle, cela permet aux parents de prendre connaissance des difficultés et ainsi décider s'ils considèrent pertinent d'obtenir un rendez-vous avec les enseignants.

9.2 Poids des sacs à dos

Mme Verret remarque que les sacs à dos sont lourds. Mme Houde en prend note et elle assure à Mme Verret qu'elle sensibilisera à nouveau les enseignants sur le sujet. Mme Verret propose l'idée de reprendre les petits classeurs à attaches. Mme Houde ajoute qu'il est important d'ajuster les sacs à dos.

9.3 L'entrée côté brigadière est glacée

Mme Barrette amène le point qui concerne l'accumulation de glace à l'entrée côté brigadière. Elle se demande s'il appartient à l'école de déneiger ce territoire, puisqu'elle considère dangereux de le laisser ainsi. De plus, ça cause des ralentissements. Mme Houde dit qu'en effet ce serait de notre responsabilité.

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Hélène Lauzière et appuyé par Mme Perreault

Que l'assemblée soit levée à 20h40

La présidente,

La secrétaire,

Madame Annie Tardif, parent

Madame Jessie Derasp, secrétaire